

**COMMUNE
DE
GOURIN**

2022/16/12/06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022**

Date de convocation :
07/12/2022

Convocation affichée le :
07/12/2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Procuration (s) : 2

Reçu en Préfecture de
VANNES le 21/12/2022.....
Certifié exécutoire le 21/12/2022
Publié ou notifié le
A GOURIN, le 21/12/2022
Le Maire,
Hervé LE FLOCH



MIS EN LIGNE LE
Pas de site internet

L'an deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, le seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOCH, Maire.

Etaient présents : LE FLOCH Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s)(es) excusé (s)(es) : COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham.

Absent : BOUËDEC Jean-Michel

Procuration(s) : COUGARD Christelle à HENRY Catherine, LE GRAND Hicham à BOURLÈS Christophe.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

6- DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES N°5 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la proposition de décisions modificatives budgétaires établie par la Commission des Finances, telle que présentée comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL 2022
DECISIONS MODIFICATIVES N°5**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP/ART-OPE-FONCTION	LIBELLES	MONTANTS
DEPENSES		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles (M57 amortissement année N)	37 000,00 €
011	Charges à caractère général	-50 000,00 €
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	-50 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	24 450,00 €
657362	Subvention de fonctionnement (Service d'aide à domicile SAD de Gourin)	24 450,00 €
		11 450,00 €

RECETTES

74	Dotations, subventions et participations	11 450,00 €
74718	Autres dotations (centre de vaccinations)	8 950,00 €
7485	Dotation pour les titres sécurisés (CNI et Passeports)	2 500,00 €
		11 450,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée, avec 21 voix « POUR » et 5 voix « ABSTENTION »,

ADOpte les décisions modificatives budgétaires.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 16 décembre 2022

Le Maire,


Hervé LE FLOCH.



La secrétaire de séance,


Catherine HENRY.